

Faites vos grillades en toute sécurité pour votre repas à la maison

OTTAWA, le 16 avril 2020 – De nombreux Canadiens aiment se servir de leur barbecue tout au long de l'année, plus particulièrement lorsque la température commence à se réchauffer. Et avec la distanciation sociale et l'auto-isolement que nous avons tous pratiqués ces dernières semaines en raison de la pandémie COVID-19, il est plus important que jamais pour nous de se changer les idées et d'apprécier l'extérieur.

Étant l'un des combustibles les plus populaires pour le barbecue, le propane est aussi une source d'énergie propre. Il est facile à transporter, efficace et émet deux fois moins d'émissions de dioxyde de carbone que le charbon pour barbecue.

Mais comme pour tous les appareils, le barbecue doit être utilisé conformément aux instructions du fabricant. L'Association canadienne du propane (ACP) rappelle aux Canadiens de faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent leur barbecue.

« Les barbecues sont une excellente et agréable façon de cuisiner, surtout maintenant, pendant que beaucoup d'entre nous ressentent les effets de l'isolement en raison des mesures préventives pour contrer la COVID-19. Les barbecues sont d'ailleurs une bonne alternative à la cuisson au four traditionnelle. Cependant, les consommateurs doivent se souvenir qu'ils ne sont pas destinés à être utilisés à l'intérieur dans un espace clos en raison du manque de ventilation », souligne **Nathalie St-Pierre, présidente-directrice générale de l'ACP**. « Les appareils alimentés au propane sont sécuritaires et sans danger lorsqu'utilisés de façon adéquate. »

Les Canadiens peuvent également échanger ou remplir leurs bouteilles de propane en toute sécurité pendant la pandémie de COVID-19. « Nos membres ont pris un certain nombre de précautions et de mesures relatives pour permettre au public d'échanger ou de remplir leurs bouteilles de propane en toute sécurité tout en protégeant la santé et le bien-être des clients et du personnel », explique Mme St-Pierre. Ces mesures comprennent le port d'équipements de protection, le lavage et la désinfection des bouteilles et des points de remplissage des réservoirs, et le nettoyage des zones de déchargements des camions avant et après la livraison de bouteilles. »

Les barbecues émettent du CO, un gaz incolore et inodore qui peut être dangereux dans un espace fermé et non ventilé, comme celui d'une maison, d'un garage, ou d'un chalet. Les enfants, les personnes souffrant de maladies cardiaques ou respiratoires et les personnes âgées y sont particulièrement sensibles et en ressentent les effets plus rapidement. L'ACP rappelle que si l'on soupçonne la présence de monoxyde de carbone dans l'air ou si quelqu'un présente des symptômes d'intoxication au CO, quittez immédiatement les lieux et **composez le 911**.

Parmi ces étapes simples et rapides, citons la détection des fuites, tout particulièrement importante au moment de la première utilisation de la saison d'un barbecue. Il suffit d'appliquer une solution à parts égales d'eau et de savon sur les raccords de la bouteille de propane et les tuyaux de l'appareil afin de détecter toute fuite. L'ACP conseille aussi de ne jamais utiliser un barbecue à l'intérieur ou dans un garage et de s'assurer que le couvercle de l'appareil est ouvert à l'allumage. L'Association propose en outre une liste de choses à faire et à ne pas faire, rappelant qu'il faut placer son barbecue loin des clôtures et des panneaux en bois et ne



jamais entreposer ou placer des bouteilles de propane près d'un barbecue ou d'une autre source de chaleur ou d'ignition.

« Comme beaucoup d'entre nous cuisinent maintenant à la maison, les grillades en plein air sont incontournables. Je vous encourage à suivre les mesures de sécurité de l'ACP pour garantir une excellente alternative de cuisson, sécuritaire et sans incident », déclare Mme St-Pierre.

Pour griller ses aliments en toute sécurité, consultez les [Conseils de sécurité pour les barbecues au propane](#) de l'ACP. Pour plus d'informations sur les dangers du monoxyde de carbone, consultez le document de l'ACP intitulé [Monoxyde de carbone : Conseils de sécurité pour les utilisateurs](#).

-30-

Au sujet de l'Association canadienne du propane

Forte de plus de 400 membres, l'Association canadienne du propane (ACP) représente à l'échelle nationale une industrie de plusieurs milliards de dollars qui est en plein essor et qui emploie des dizaines de milliers de Canadiens. Notre mission est de promouvoir une industrie du propane à la fois sécuritaire et prospère, qui joue un rôle décisif dans le secteur énergétique canadien. Pour y parvenir, nous défendons le propane et l'industrie du propane au Canada, et plaidons en faveur de l'adoption de pratiques exemplaires, de la sécurité et d'environnements favorables aux affaires par le biais d'efforts de représentation, de programmes de formation et de mesures d'urgence.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Joannie Bouchard, coordonnatrice, Communications à info@propane.ca ou au 613 683-2270, poste 280.

410 Laurier Avenue West, Suite 406, Ottawa, ON K1R 1B7
Tél. : 613.683.2270 | Fax: 613.683.2279 info@propane.ca
| www.propane.ca | [@CanadaPropane](https://www.instagram.com/CanadaPropane)